

## TROPHÉE SENIORS et VETERANS DU GOLF DE TOURAINE

**Mardi 18 et mercredi 19 Mai 2021**

**Mercredi 19 et jeudi 20 mai 2021**

**GOLF DE TOURAINE**

Château de la Touche – 37510 BALLAN-MIRÉ

02 47 53 20 28 – [sportif@golfdetouraine.com](mailto:sportif@golfdetouraine.com)

[www.golfdetouraine.com](http://www.golfdetouraine.com)

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.*

*Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.*

#### 1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Les joueurs devront être licenciés de la Fédération Française de Golf et s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licenciés d'une Fédération étrangère reconnue, être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2019 ou 2020, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, faute de quoi l'inscription sera rejetée. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

#### 2- FORME DE JEU

**Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour** - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : index inférieur à 27,4

Départs marques rouges

Une série Messieurs : index inférieur à 24,4

Départs marques jaunes

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	Dont Dames minimum	Dont wild cards maximum
120	24	11

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2021 (Cahier des charges des Trophées Séniors 1.2.1-7 §7).

**Note 1** : La Ligue du Centre-Val de Loire dispose de wild cards, incluses dans le nombre total de participants.

**Note 2** : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date de clôture des inscriptions.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

**Départage** : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous 17 et 18. Autres places : départage selon plan informatique de la FFGolf.

**Départs** : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2021.

### 3- INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement à **partir du 20 mars 2021 et jusqu'au 28 avril 2021 à 18 heures**, seront envoyés à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page.

Droit d'engagement (journée d'entraînement comprise) : **80 € (30 € pour les membres du club)**

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* dès le **samedi 1<sup>er</sup> mai 2021** à 12h.

La journée d'entraînement est prévue le lundi 17 mai, sur réservation des départs au Golf.

**Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.**

**Merci de ne pas prendre en compte les dates d'engagement énoncées ci-dessus. Il est possible de s'inscrire jusqu'au 15 mai.**

### 4- REMISE DES PRIX

30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

Le classement sera établi en brut sur la somme des résultats des 2 tours.

Les prix seront répartis de la façon suivante :

Trophée Sénior Messieurs → 3 prix

Trophée Vétéran Messieurs → 3 prix

Trophée Sénior Dames → 3 prix

Les prix attribués aux Vétéran sont non cumulables avec les prix du Trophée seniors.

En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

### 5- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Frédéric KOELTZ, Président de la Commission Sportive

Raphaël ARNOULT, Directeur et OEC

Grégoire NATIVELLE, Responsable Sportif